

Débat public Parc éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier

Du 2 mai au 7 août 2015



Newsletter n°3 - 27 avril 2015

Ouverture du débat public le 2 mai!

du 2 mai au 7 août, participez au débat sur le [site internet](#) en :

- > posant vos questions sur le site
- > donnant votre avis sur le projet
- > découvrant les premières réponses du maître d'ouvrage

A partir du 12 mai, venez assister aux réunions publiques et aux ateliers participatifs :

- > découvrez le projet selon les thématiques qui vous intéressent
- > approfondissez le débat avec les intervenants
- > posez vos questions au maître d'ouvrage en séance

Prochaine réunion:

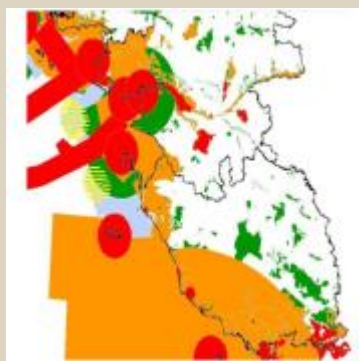
[Réunion publique d'ouverture le 12 mai à Noirmoutier-en-l'île](#)

[Réunion retransmise en direct sur le site internet de la commission]



Vous êtes une personne morale (associations, collectivités, entreprises...) et souhaitez déposer un point de vue argumenté sur le projet pour enrichir le débat?

Jusqu'au 27 juillet, vous pouvez transmettre un cahier d'acteurs à la CPDP. Après validation de sa forme, les cahiers d'acteurs sont à disposition sur le site internet et diffusés lors des réunions publiques. Consultez le [mode d'emploi du cahier d'acteurs](#).



Retour sur la concertation préalable: la sélection des zones propices

Le CEREMA et RTE ont conduit les études pour définir les zones



L'avis de la Commission de régulation de l'énergie est en ligne

Le projet est issu d'un appel d'offres lancé par l'État et remporté en juin 2014 par la société «Éoliennes en Mer



Le raccordement électrique du parc éolien en mer

Réseau de Transport d'Électricité (RTE), en tant que responsable du réseau de transport d'électricité, est

techniquement et économiquement favorables. Ces dernières ont été soumises à **concertation** par la préfecture des Pays de la Loire au regard des **enjeux existants** (patrimoine, environnement, paysage, navigation, sécurité, impact social et économique, défense marine et aérienne).

C'est suite à ces échanges que la zone des îles d'Yeu et Noirmoutier a été retenue par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

des îles d'Yeu et Noirmoutier ».

Vous pouvez trouver en ligne le cahier des charges de l'appel d'offres et l'avis de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sur les réponses reçues.

La CRE a également publié un rapport détaillé présentant la contribution au service public de l'électricité, ainsi qu'un **scénario prospectif** à l'horizon 2025.

chargé de raccorder le projet éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier au réseau électrique à très haute tension.

Retrouvez en ligne le document de contribution au débat public, réalisé par RTE qui présente le **fonctionnement** et les caractéristiques **d'une liaison électrique sous-marine**. Des cartes sont également à disposition afin de vous préciser l'aire d'étude du raccordement.

Commission particulière du débat public - Projet éolien en mer des îles d'Yeu et Noirmoutier
297 esplanade de la mer 85270 Saint-Hilaire-De-Riez / Tél: 02 51 58 59 00
<http://eolienmer-pyn.debatpublic.fr/> - eolienmer-pyn@debatpublic.fr
<https://www.facebook.com/eolienmerpyn.debatpublic> - https://twitter.com/eolienpyn_dp